

COMMUNIQUÉ de presse



Orléans, le 24 mars 2023

Le BRGM signe avec l'État un nouveau contrat d'objectifs et de performance 2023-2027 doté d'un engagement de moyens

Une politique scientifique ambitieuse en vue de mieux répondre aux contributions du sous-sol aux enjeux sociétaux, le développement de l'impact du BRGM sur la société par l'innovation et l'expertise, et un pilotage au service de la transition écologique et énergétique ... Telles sont les grandes lignes du nouveau Contrat d'Objectif, de Moyens et de Performance Etat-BRGM (COMP) 2023-2027 signé avec l'Etat le 31 mars dernier. Avec un vrai changement : l'engagement de moyens de l'Etat qui réaffirme avec une force renouvelée les missions confiées à l'établissement.



De gauche à droite : Cédric Bourillet (directeur de la DGPR/MTECT), Roland Lescure (ministre délégué chargé de l'Industrie), Sylvie Retailleau (ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) et Michèle Rousseau (ancienne présidente-directrice générale du BRGM) pendant la signature du COMP dans les locaux parisiens du BRGM. © BRGM - F. Moreira

Le nouveau Contrat d'objectifs, de moyens et de performance a été signé le 31 mars 2023 par les quatre ministères de tutelles en présence notamment de Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; de Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie représentant le ministre de l'Économie, des Finances >>>



►► et de la Souveraineté industrielle et numérique et de Cédric Bourillet, directeur de la direction Générale de la Prévention des Risques représentant le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires de France et la ministre de la Transition énergétique.

Ce contrat d'objectifs et de performance s'inscrit dans le cadre d'une ambition scientifique renforcée et d'une mission renouvelée d'appui du BRGM aux politiques publiques sur les enjeux liés au sol et au sous-sol. La nécessaire adaptation au changement climatique et le rôle important qu'est appelé à jouer le sous-sol dans la transition énergétique requièrent en effet de disposer d'une science et d'une expertise du meilleur niveau que le BRGM est chargé de développer en partenariat avec les autres établissements de recherche. De ce point de vue, le modèle intégré du BRGM qui permet d'intégrer et faire dialoguer la recherche, l'expertise et l'innovation au sein des mêmes équipes est un atout évident qui permettra à la France de valoriser et protéger de manière responsable le sous-sol et ses ressources.



Présentation du document du COMP par la direction générale du BRGM et les ministères de tutelle. © BRGM - F. Moreira

Une première pour le BRGM

C'est une vraie nouveauté pour le BRGM, car l'exercice quinquennal traditionnel de dialogue entre le BRGM et ses ministères de tutelles est pour la première fois doté d'un engagement de moyens de la part de l'État en face d'objectifs ciblés. Ce cadre nouveau a été mis en place récemment par le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche dans le cadre de la récente loi de programmation de la recherche qui permet de donner une vision budgétaire pluriannuelle pour les établissements de recherche.

La construction du COMP s'est fortement appuyée sur l'évaluation et les recommandations formulées par le Haut Conseil pour l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) en 2022. La phase d'élaboration a été l'opportunité de rediscuter les objectifs avec les tutelles, mais aussi avec les principaux partenaires et sur la base d'une large consultation interne du personnel.

Le COMP 2023-27 réaffirme le triptyque des missions confiées au BRGM : la recherche scientifique, une mission d'expertise scientifique et technique en appui aux politiques publiques et aux acteurs économiques, et le soutien à l'innovation à destination des entreprises. ■





Structuré autour de trois axes, ce COMP doit servir de ligne directrice jusqu'en 2027. Il identifie 13 objectifs et 31 actions :

Axe 1 : Mener une politique scientifique ambitieuse pour l'acquisition de connaissances nouvelles en vue de pouvoir répondre plus complètement aux enjeux sociétaux

« Cet axe vise à stimuler et de consolider son activité scientifique et de renforcer le rôle du BRGM dans l'écosystème de recherche et d'innovation afin d'apporter une contribution décisive face aux défis de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'au rôle clé du sous-sol face aux transitions énergétiques et écologiques.

Il décrit les actions relatives à la politique scientifique de l'établissement, sa déclinaison en programmes scientifiques, sa stratégie de partenariats et sa stratégie numérique. Des actions ciblent en particulier le pilotage des compétences scientifiques sur le moyen terme, et notamment le renforcement des effectifs de jeunes doctorants et postdoctorants. »

Axe 2 : Développer l'impact du BRGM sur la société par sa science, son innovation et son expertise

« Il s'agit de renforcer l'impact du BRGM sur la société au travers notamment des actions d'expertises à haute-valeur ajoutée scientifique pour l'Etat et les collectivités, mais également d'amplifier la diffusion et l'information environnementale accessible à la société civile et au citoyen.

Cela passe par le renforcement des synergies entre les résultats de la recherche et leur transfert pour une expertise au meilleur niveau. »

Axe 3 : Un pilotage de l'établissement engagé au service du développement durable, modernisé et simplifié pour renforcer son modèle économique et ses ressources

« Ce dernier axe traduit quant à lui la volonté d'engager une démarche de modernisation et de simplification des processus et des outils pour assurer une meilleure efficacité du fonctionnement et du pilotage de l'établissement. Les actions porteront notamment sur l'optimisation du pilotage financier et l'amélioration des performances en matière de bilan carbone de l'établissement. »

Michèle Rousseau, ancienne présidente-directrice générale du BRGM :



« J'achève mon mandat au BRGM par la signature de ce COMP. Le BRGM l'aborde renforcé et bien positionné scientifiquement. Il fixe un cap pour 2027 du BRGM, lui donnant à la fois une trajectoire, et des moyens supplémentaires pour l'atteindre. »

Christophe Poinssot, président-directeur général par intérim du BRGM :



« Ce contrat fixe une trajectoire ambitieuse pour le BRGM qui le positionne comme l'un des interlocuteurs privilégiés de l'Etat, des collectivités et des industriels pour développer une politique scientifique tout particulièrement orientée vers les problématiques de l'adaptation au changement climatique et de la transition énergétique, et aider ainsi au déploiement des stratégies nationales de transition énergétique, de décarbonation de l'industrie et de reconquête de notre souveraineté, et d'adaptation au changement climatique. »





»» *Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*



« Depuis plus de 60 ans, le BRGM est un acteur incontournable et reconnu au niveau national et international. Il est important de pouvoir compter sur l'expertise du BRGM pour le suivi et la gestion des ressources du sol et du sous-sol. Le COMP 2023-2027 permet de travailler sur les réponses aux enjeux sociétaux liés au sol et au sous-sol. Il permet aussi un bon équilibre entre les activités de recherche amont et l'appui aux politiques publiques. Enfin, il souligne le rôle du BRGM dans la dimension science avec et pour la société grâce à l'expertise scientifique qu'il délivre et aux efforts importants faits pour la rendre accessible. »

»» *Roland Lescure, ministre délégué chargé de l'Industrie*



« Le BRGM est une incarnation réelle de l'expertise française en matière de géologie qui est reconnue en France et dans le monde entier. Je suis très heureux de signer un COMP ambitieux sur des sujets aussi cruciaux que nos ressources en eau, la mine responsable, l'économie circulaire ou la géothermie. Au cœur de l'action à venir du BRGM, il y aura notamment une meilleure connaissance de nos ressources minérales et des métaux critiques mais aussi un travail important sur le stockage de CO2 qui est un élément très important de notre décarbonation. »

Cédric Bourillet, directeur de la Direction générale de prévention des risques. Représentant de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, et d'Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique



« L'État a des attentes fortes envers le BRGM notamment dans le cadre du changement climatique. Moins d'eau dans le sol et le sous-sol, le niveau des mers qui s'élève, le retrait-gonflement des argiles, l'approvisionnement en métaux critiques, la mine responsable, le développement de la géothermie : ce sont de grands défis sur lesquels l'expertise du BRGM est indispensable pour mettre en œuvre des stratégies d'adaptation et d'atténuation efficaces. Ce sont aussi des sujets sensibles pour la population et l'objectivation scientifique amené par le BRGM est une des meilleures sources d'inspiration pour la décision publique. Les ministres de la Transition écologique et de la Transition énergétique rappellent leur attachement au BRGM, à ses personnels, compétents, à l'écoute et dont l'expertise est précieuse pour faire face aux défis qui nous attendent. »

À PROPOS DE

BRGM

En tant que service géologique national, le BRGM est l'établissement public de référence dans les applications des sciences de la Terre pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Il est placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de la Transition énergétique, et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Ses programmes s'articulent autour de la recherche scientifique, l'appui aux politiques publiques et la coopération internationale (pour aller plus loin, voir www.brgm.fr/en).

CONTACT PRESSE

presse@brgm.fr - 02 38 64 46 65